

Le petit journal de Saint-Thibéry

N°10 Jan > Avr 2016

p. 3

Ouverture de la médiathèque

p. 6-7

Dossier spécial
LA PETITE ENFANCE

p. 12

Carnaval 2016





L'édito du maire

Que cette nouvelle année concrétise vos rêves

L'année 2015 a été marquée par les attentats du 7 janvier et du 13 novembre. Des tueries perpétrées par des individus se réclamant d'un Dieu, qui lui, doit bien se demander pourquoi.

Ils se sont attaqués en janvier à la liberté d'expression et aux Juifs, éternelles victimes de l'histoire. En novembre leur cible était la jeunesse et surtout le mode de vie occidental qu'ils exècrent par-dessus tout.

Ne cédonz ni à la peur ni à la haine de l'autre, ce serait faire le jeu des barbares. Croyons en la République, et défendons une laïcité lumineuse qui permet à chacun d'entre nous de pratiquer la religion de son choix dans le respect des lois de notre beau pays, de l'ordre et du vivre ensemble.

La menace terroriste ne disparaîtra pas avec 2016, elle continuera de se rappeler insidieusement à nous, et nous devons apprendre à vivre avec elle, mais surtout contre elle. Vivre librement dans une démocratie qui avance, sans rien changer à notre art de vivre, que cela plaise ou non aux adeptes de l'obscurantisme.

En cette nouvelle année pensons à tous ceux qui ont été touchés par ces attentats, pour qui rien ne sera plus comme avant, pour qui 2015 restera une année noire.

Que cette nouvelle année concrétise vos rêves et qu'elle apporte aux hommes un peu plus d'humanité.

Guy AMIEL

Le sommaire

P 3-5 MUNICIPALITE

La médiathèque.
Sécurité.
Les travaux en cours.

P 6-7 DOSSIER PETITE ENFANCE

Les élus de la petite enfance.
La micro crèche.
Le métier d'assistante maternelle.
Le RAM.

P 8-9 CADRE DE VIE

Entretien des cours d'eau
Développement durable.
Les bonnes pratiques de tri.
Saint-Thibéry ville propre.

P 10-11 FESTIVITES EN IMAGES

Commémoration.
Fête locale.
Thé dansant.
France Bleu Hérault.

P 12-13 L'ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations.

P 14 VIE SCOLAIRE

Projet Car à pattes.
Nouveaux jeux aux écoles.
Remise du brevet à Florensac.
Rappel inscriptions maternelles.

P 15 INFOS PRATIQUES

Etat-civil.
Nouveau à Saint-Thibéry.
Numéros utiles.

P 16 L'AGENDA

Janvier à avril.

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction, mise en page : D.Guilbert
Crédit photos : associations, mairie.
Impression : Combes&Hund
Siret 405 338 955 00025



MUNICIPALITE

Chiffres clés

OUVRAGES DU RESEAU

60 000 livres
1 600 DVD
12 000 CD
60 abonnements

Budget

295 000 € TTC

Achat du local
150 000€ ttc

Aménagement
120 000€ ttc

Achat mobilier
25 000€ ttc

La médiathèque Georges Brassens sera ouverte du mardi au samedi

La nouvelle médiathèque porte le nom de Georges Brassens, en hommage à l'artiste talentueux et emblématique de la région. Elle ouvrira ses portes le 22 janvier avec une nouvelle amplitude d'ouverture. Il aura fallu trois mois pour réaliser tous les travaux d'aménagement intérieur. Le mobilier a été livré fin novembre. Pour le financer la municipalité a sollicité une subvention auprès du Sénateur maire de Sète. Il a fallu ensuite

gérer le déménagement. Le lieu a déjà accueilli son premier événement avec l'enregistrement public de l'émission «Le super Hérault» de France bleu Hérault le 10 décembre dernier. La médiathèque Georges Brassens fait partie du réseau des onze médiathèques de l'Agglo qui offre un accès au fonds documentaires de toutes les autres.



Fin novembre 2015 : arrivée du mobilier pour l'aménagement intérieur

Exposition

Dès l'ouverture

La médiathèque accueille l'exposition «Prun'elles» de M^{lle} Roze, simultanément présente dans plusieurs médiathèques du réseau.

Renseignements
04 67 77 80 57



Un poste de surveillance aménagé pour contrôler les images des caméras de sécurité.



Depuis l'installation des six caméras de vidéosurveillance, un poste de contrôle a été aménagé pour votre sécurité. Il permet de visualiser sur

l'écran une à six caméras simultanément. Celles-ci sont mobiles et enregistrent sous différents angles. Le respect de la vie privée est garanti grâce à des zones opaques qui cachent systématiquement la vue sur les fenêtres ou terrasses des habitations.

Si un problème est signalé, les agents peuvent voir en temps réel ce qu'il se passe, ou alors visionner des images préalablement enregistrées. La gendarmerie peut accéder aux images sur réquisition dans le cadre de ses enquêtes.



ZOOM

Qu'est ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) ?

Un PCS est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur l'identification des risques et des moyens disponibles sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques.

non connectés à internet, le référent de quartier synthétise les signalements reçus pour les transmettre aux forces de l'ordre. Inversement, il transmet à ses voisins les alertes émises par la police ou gendarmerie.

Vous souhaitez devenir voisin vigilant ?

Contactez la mairie au 04 67 77 80 57 qui transmettra vos coordonnées à la personne à l'initiative de ce projet.

Infos : www.voisinsvigilants.org

La police municipale au service de votre sécurité

Pour sécuriser la circulation dans le village, la police municipale a procédé à différents aménagements :

- Installation de panneaux (stationnement interdit rue Sainte Florence, rappel de la vitesse limitée à 50km/h route de Florensac).
- Mise en place de bornes anti-stationnement (pl. du couvent, chemin des fabriques, rue porte de Béziers, bd de la digue, bd des écoles).
- Aménagement d'une place pour les personnes en situation de handicap place du couvent.
- Mise en place de l'interdiction aux poids lourds chemin de la Vière
- Passage en sens unique du bd de la lisse.
- Mise en place convention de coordination avec la gendarmerie.

Les agents ont aussi bénéficié d'une formation au maniement du bâton de défense (Tonfa) et bâton de protection télescopique et ont été assermentés pour le constat des infractions au code de l'urbanisme.

Connaissez vous le dispositif des voisins vigilants ?

Le dispositif voisins vigilants est à l'étude à Saint-Thibéry. Ce dispositif s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Face à un événement suspect (véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruit anormaux...), le voisin vigilant poste une alerte



dans son espace sur www.voisinsvigilants.org ou prévient le référent de quartier (interface entre les voisins vigilants et les forces de l'ordre). Pour les voisins vigilants

EN BREF

Plan de rénovation des écoles

La commune envisage un programme de réfection du groupe scolaire Léonce Ruffié. Ce programme devrait débuter en 2016 et s'étendre sur quatre ans. Il s'agit de rénover neuf classes : abaissement des plafonds, isolation thermique et phonique, électricité, peinture. Les couloirs et les préaux seront également rénovés ainsi que les cheneaux. Le montant des investissements est estimé à 200 000€. Pour contribuer à ce financement une demande de subvention a été transmise à l'Etat au titre de la DETR (dotation pour les équipements des territoires ruraux) à hauteur de 55% des travaux soit pour un montant de 110000€.

Alarme à la salle des fêtes

La salle des fêtes vient d'être équipée d'un système d'alarme. Cette installation entraîne une modification de règlement du prêt de la salle et prévoit une caution en échange du boîtier qui permet de désactiver l'alarme lorsqu'elle est occupée.

Zac du causse, avenue du 3^{ème} millénaire

600 m² de locaux pour les ateliers municipaux



Les ateliers municipaux

Les ateliers municipaux ont déménagé dans la zone d'activités du Causse avenue du 3^{ème} millénaire. Ces nouveaux locaux de 600 m² regroupent sur un même lieu toutes les activités qui étaient jusque là

réparties sur trois sites. Les agents gagnent un temps précieux au quotidien et bénéficient d'un confort de travail propice à l'amélioration de la qualité de service : local dédié aux travaux de peinture, fosse à vidange pour l'entretien des véhicules, grande surface de stockage. Ces travaux ont nécessité un investissement global de 375 000€ incluant le montant de l'acquisition qui s'élève à 250 000€.

Deux nouveaux bâtiments en cours de construction place Francis Laurent



Place F. Laurent

Depuis la fin du mois de novembre les tractopelles ont fait leur réapparition place Francis Laurent : la seconde phase des travaux a été enclenchée. L'espace commerçant s'agrandit comme prévu et accueillera dès le mois de juin de nouveaux services et commerces. Deux bâtiments vont être construits dans le prolongement de la structure actuelle pour accueillir l'office notarial et la jardinière qui ont fait le choix de déménager pour rejoindre l'espace commerçant. Le revêtement du sol sera identique à celui de la première partie de la place. Des places de parking supplémentaires seront créées pour arriver à un total de 65 places. Les travaux devraient être terminés pour le mois de juin 2016.



SAINT-THIBÉRY



Assistantes maternelles : les professionnelles de la petite enfance

Rencontre avec les assistantes maternelles de Saint Thibéry lors d'une permanence du relais des assistantes maternelles.

Ambiance festive ce vendredi matin de décembre : deux petits fêtaient leurs anniversaires lors de la permanence du RAM. Six assistantes maternelles étaient au rendez-vous.

Des activités et des rencontres

Ces moments privilégiés leur permettent d'échanger sur leur métier et offrent aux enfants l'occasion de se retrouver pour partager des jeux, des chants et des gâteaux d'anniversaire ! « Ces rencontres sont importantes car elles permettent la socialisation des enfants », explique Roselyne Péni-caud, assistante maternelle depuis quinze ans. « Ils sont contents de se voir, apprennent à se connaître et se retrouvent souvent plus tard à l'école ». Régulièrement elles s'organisent pour se retrouver avec les enfants. Elles participent aussi aux sorties du RAM (Cactus parc, Dinoland, chateau Laurens etc), et profitent des locaux libres des crèches du Grau d'Agde et d'Agde l'été pour proposer d'autres activités aux petits. « Nous organisons nos activités mais nous veillons à respecter le rythme des enfants. Nous structurons la journée avec des rituels pour leur donner des repères » précise Audrey Le Faou, assistante maternelle depuis 8 ans.

Un véritable lien avec les parents

Grâce à ces rencontres, elles ont tissé des liens de complicité et d'entraide. « Notre force par rapport à un mode de garde collectif, c'est que nous nous

adaptions aux familles avec plus de souplesse au niveau des horaires ou pour accueillir un enfant malade. Si l'une d'entre nous est souffrante, les autres peuvent la remplacer, à condition que les parents soient d'accord. Nous sommes à l'écoute des enfants et des parents. Un véritable lien s'établit avec eux, nous aimons partager le quotidien en leur envoyant des photos, en leur transmettant les dessins ou en tenant un carnet de liaison ».

Un métier à part entière

Le métier d'assistante maternelle fait appel à des qualités humaines indispensables comme la patience, l'écoute, la disponibilité. Mais c'est avant tout un métier qui nécessite des formations pour acquérir de solides compétences (santé, nutrition, motricité, puériculture, premiers secours, etc.). « Si on décide d'accueillir un enfant, c'est pour s'en occuper à plein temps » ajoute Audrey. Ces compétences sont contrôlées régulièrement : l'agrément qui autorise l'accueil des enfants est attribué pour 5 ans et son renouvellement implique de refaire toutes les démarches.

Des démarches administratives

Elles représentent la partie la plus contraignante du métier. La gestion des contrats, fiches de paie, congés, représente une nébuleuse pour les parents et les assistantes. Heureusement, le RAM peut gérer cette partie directement avec les parents.

Qu'est ce que le RAM ?

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) est un service ouvert à toutes les familles en recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e). A Saint-Thibéry huit assistantes maternelles accueillent vos enfants avec vingt quatre places disponibles. Le RAM, coordonné par Sylvie Fournier est un service pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles.



Les permanences du RAM

Le RAM organise des animations collectives pour partager des moments ludiques et conviviaux avec les enfants et les assistantes maternelles. Ces ateliers ont lieu à l'espace Cessero chaque 3^{ème} vendredi et chaque 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h.

Une permanence à l'Espace Mirabel de la mairie d'Agde est assurée les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h.

Rendez-vous possible en appelant Sylvie Fournier au 04 67 94 60 62.

QUEL EST LE ROLE DES ELUS EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE ?

Quatre questions à Bernabela Manogil et Céline Sablier, élues en charge de la petite enfance à Saint-Thibéry.

Quel est le rôle des élus de la petite enfance à Saint-Thibéry ?

B.M. : Les élus en charge de ce secteur veillent à la bonne marche des services. Ils se doivent d'être à l'écoute de la demande et disponibles pour les partenaires concernés. Ils sont les interlocuteurs incontournables des parents d'élèves et des directrices(eurs) d'école. Ils interviennent ainsi dans l'éducation des jeunes enfants.

Comment s'organise le lien entre la municipalité et les écoles ?

B.M. : Ce lien se crée à travers un partenariat constructif basé sur des rencontres. Des réunions sont régulièrement organisées avec les directrices des écoles maternelle et élémentaire pour échanger, anticiper les éventuels dysfonctionne-

ments et surtout de créer du lien et de la communication.

Qu'est-il prévu pour l'accueil des jeunes enfants ?

C.S. : Lorsque nous avons des demandes de garde pour de jeunes enfants nous donnons aux parents la liste des assistantes maternelles de Saint-Thibéry et nous les orientons vers Sylvie Fournier, l'éducatrice du Relais assistantes maternelles.

À partir du mois d'avril nous communiquerons aussi les coordonnées de la micro-crèche Coccinelle et Escargot qui offrira un mode de garde collectif sur notre commune.

Avez-vous joué un rôle dans l'installation de la micro-crèche ?

C.S. : La micro-crèche est un établissement privé. Il était important pour nous de permettre aux parents de faire garder leurs enfants et d'avoir le choix sur le mode de garde. Le nombre d'assistantes maternelles stagnait et aucune demande d'agrément n'était en cours sur la commune auprès du conseil départemental. Nous avons donc soutenu le projet de Mme Chauveau auprès de la CAF et de la PMI. Nous sommes ravis de voir cette réalisation aboutir.



Coccinelle et Escargot la nouvelle micro-crèche

Une micro-crèche ouvrira ses portes fin mars dans le quartier de la Caritat. Cette structure privée créée par Mme Chauveau accueillera 10 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Les enfants non scolarisés sont prioritaires.

La micro-crèche sera ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h. Quatre professionnels accueilleront vos enfants : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et deux agents titulaires du CAP petite enfance.

Les tarifs sont compris entre 8€ et 10€ de l'heure. Une prise en charge partielle par la CAF est possible pour les bénéficiaires de la PAJE (Prestation d'Accueil Jeune Enfant). Retrouvez toutes les informations, les dossiers d'inscriptions et les tarifs sur internet :

 Micro-crèche-Coccinelle-et-Escargot
www.coccinelle-et-escargot.webnode.fr

Coccinelle et Escargot
21 rue servant 34630 ST THIBERY
Tél. : 07 68 40 64 95
Mail : coccinelle-escargot@gmx.fr





Entretien des cours d'eau

Que doit-on faire après une crue ?

Avec la multiplication des événements climatiques, de nombreuses questions et situations ont été rencontrées par l'ensemble des acteurs du territoire sur la remise en état des cours d'eau après une crue.

Qui peut remettre en état le cours d'eau après une crue ?

Le propriétaire riverain du cours d'eau a pour obligation d'entretenir le cours d'eau qui lui appartient jusqu'au milieu du lit, et d'assurer le bon écoulement des eaux. L'exploitant riverain du cours d'eau peu aussi intervenir.

Enfin, le syndicat du bassin versant ou la collectivité locale peut se substituer au propriétaire dans le cas d'une déclaration d'Intérêt général.

Que peut-on faire après une crue ?

Il est nécessaire de désencombrer le cours d'eau pour prévenir du risque d'embâcles (amoncellement anormal de bois, matériaux et déchets, débris qui obstruent le lit du cours d'eau). Cette opération est à renouveler régulièrement.

Après une crue quels travaux puis-je réaliser sans déclaration préalable ?

- Elaguer ou recéper les arbres en bord et dans le cours d'eau, sans dessoucher pour éviter de fragiliser les berges.
- Enlever les embâcles qui entravent la circulation de l'eau.
- Débroussailler les végétaux se développant dans le lit de façon sélective et localisée pour préserver l'état écologique du cours d'eau.

- Déplacer, griffer les atterrissements (sables et galets déposés par la crue sous forme de tas) à condition de ne pas modifier le gabarit de la rivière.

Quels travaux nécessitent une déclaration préalable ?

- Les travaux de consolidation d'une berge.
- Les travaux nécessitant l'intervention d'engins motorisés dans le lit du cours d'eau.
- Dès que je veux remettre le cours d'eau dans son lit d'avant crue.
- Quand je souhaite approfondir le lit du cours d'eau.

Pour tous ces travaux j'adresse une DICTR (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux en Rivière) au service d'Etat en charge de la gestion de l'eau : la DDTM34 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault).

Qui contacter ?

DDTM34
Tél. : 04 34 46 62 37

Syndicat du bassin versant de l'Hérault et ses affluents (SMBFH).

Tél. : 04 11 66 52 06

QUESTIONS FRÉQUENTES

Quelle est la meilleure période d'intervention ?

- Végétation : automne-hiver.
- Embâcles dans le lit mineur nécessitant un engin : période des basses eaux (en été).
- Embâcles dans le lit mineur sans intervention d'engin motorisé dans le cours d'eau : pas de période définie.

Est-ce que je peux refaire ma berge comme avant la crue ?

Oui en utilisant des matériaux sains comme la terre végétale. Attention : les remblais en zone inondable sont interdits. Pas plus haut que le niveau de la berge. Je me rapproche des techniciens de rivière sur les essences à replanter pour maintenir la berge et favoriser la biodiversité.

Est-ce que je peux retirer les sédiments accumulés dans le cours d'eau ?

Non. Mais les déplacer est possible et de préférence quand le cours d'eau est à sec. S'il est en eau, il peut y avoir un impact sur le milieu. Il faut compléter une DICTR et se rapprocher des services de l'Etat.

Est-ce que je peux refaire mon pompage endommagé par la crue ?

Si mon prélèvement est régularisé et connu des services de l'Etat, je peux le refaire.

Dans le cas contraire, il est conseillé de me rapprocher de la Chambre d'agriculture ou des services de l'Etat (DDTM34) pour le régulariser et me mettre en règle avec la législation. Vigilance : s'il y avait un local de protection, je peux être soumis aux règles du Code de l'Urbanisme

Que faire du bois que j'ai coupé ?

Je le valorise en bois de chauffage ou je le brûle sur place en respectant la réglementation «feu». Je fais attention à ne pas brûler les arbres sur pieds. Je peux aussi broyer les feuilles, branches pour l'utiliser comme paillage de surface ou comme matière organique à enfouir dans le sol.

La municipalité s'engage dans le développement durable



La Commune souhaite développer les énergies renouvelables

L'énergie photovoltaïque constitue une réponse aux ambitions de diversification énergétique. Elle permet par ailleurs une décentralisation de la production électrique et améliore ainsi le niveau d'autonomie énergétique du territoire. Les différentes solutions techniques de production d'électricité photovoltaïque permettent également de diminuer les émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation d'énergie.

Des panneaux photovoltaïques sur la toiture des services techniques

La Commune souhaite ainsi valoriser son patrimoine et faire installer sur la toiture des services techniques un ensemble d'équipements photovoltaïques de production d'électricité. L'électricité produite sera destinée à être injectée au réseau public de distribution d'électricité en vue d'une commercialisation dans le cadre d'un contrat tarifaire délivré aux bénéficiaires de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie.

Une convention sera prochainement signée

Une convention autorisant l'occupation des toitures du bâtiment des services techniques en vue de construction d'une couverture photovoltaïque devrait être prochainement signée.

La commune actrice pour les énergies renouvelables

La municipalité affirme son engagement dans le développement durable et se positionne comme acteur pour les énergies renouvelables. Elle pourra bénéficier à terme d'une redevance pour l'occupation du domaine public.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS QUE NOUS PRENONS SOIN DE TRIER ?

Par une pratique rigoureuse du tri dans nos foyers, nous donnons une seconde vie aux emballages, en économisant des ressources naturelles, de l'énergie et en limitant l'effet de serre. Les produits recyclables sortent du flux des ordures ménagères en attente de traitement et ainsi les tonnages diminuent. Aujourd'hui un habitant produit en moyenne 360kg de déchets ménagers par an.

Quelles sont les matières premières que le recyclage nous permet d'économiser ?

Tous les emballages plastiques, les briques alimentaires, le métal, le carton, les journaux, magazines et le papier qui sont déposés dans le bac jaune sont concernés.

Que deviennent nos emballages ménagers recyclables ?

- **L'acier** (aérosols, boîtes de conserve) se recycle à l'infini. Après avoir été préparé (fondu), il sera utilisé pour fabriquer de nouveaux objets domestiques (emballages, voitures, chariots...). Pour une tonne d'acier recyclé = une tonne de minerai de fer est économisée.
- **L'aluminium** (canettes) se recycle à

100% et indéfiniment. Après refonte, il servira à fabriquer des pièces moulées pour l'automobile, des engins de bricolage, des radiateurs...

- **Les briques, le papier et le carton**, sont recyclés en papier sanitaire et domestique ou en papier cadeau. Lorsque les fibres réutilisées s'épuisent, de la pâte vierge est alors ajoutée pour obtenir à nouveau un recyclage correct.

- **Les plastiques** selon leurs caractéristiques sont broyés pour obtenir granulés et paillettes puis recyclés. Pour le P.E.T. (polyéthylène téréphtalate = bouteilles d'eau, de soda...) en fibres textiles, boîtes à œufs, fibres de rembourrage pour couettes ou anoraks. Le P.E.H.D. (polyéthylène haute densité = flaconnage de liquides alimentaires, de produits ménagers) en tuyaux de protection pour câbles, en mobiliers urbains, bacs à fleurs, bidons, bacs de collecte....

- **Le verre** est recueilli dans des colonnes d'apport volontaires. Il est ensuite conduit vers les verreries ou il sera broyé puis fondu. Le verre est recyclable à l'infini. Avec une bouteille de verre, je peux fabriquer la même bouteille de verre.

EN BREF

St-Thibéry ville propre le 2 avril

L'action éco-citoyenne Saint-Thibéry ville propre aura lieu samedi 2 avril de 8h30 à 12h30. Il s'agit de nettoyer tous ensemble les abords du village, dans une ambiance conviviale. Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de la commune dès le mois de février. Les participants sont invités à s'inscrire dès maintenant en appelant la mairie au 04 67 77 80 57.

Deux nouveaux noms de voiries

Pour simplifier le repérage des habitations et sur demande de la Poste :
- la voie du Clos de Mélody a été nommée « impasse des Paons ».
- la voie en impasse donnant dans l'allée des Cévennes a été nommée « impasse des Cévennes ».

Le bd de la lisse en sens unique

Pour sécuriser la sécurité à l'entrée du boulevard de la lisse, le conseil municipal a décidé de la passer en sens unique.



FESTIVITES EN IMAGES



Fête locale



Thé dansant



Commémoration du 11 novembre



Gérard Sposito et Guy Amiel

LE SUPER HÉRAULT À SAINT-THIBÉRY

AGENDA

Les vœux du maire

Le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux vendredi 15 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.

Le repas des aînés

Le repas des aînés offert par la municipalité à tous les Saint-Thibériens âgés de 60 ans et plus aura lieu le samedi 5 mars. Inscriptions à l'accueil de la mairie.

Saint-Thibéry propre

L'action éco-citoyenne de nettoyage du village aura lieu samedi 2 avril de 8h30 à 12h30. Inscriptions en mairie.

Floralies Patrimoniales

La 12^{ème} édition des floralies aura lieu le dimanche 17 avril de 9h à 18h autour de la place de la mairie.

L'enregistrement de l'émission de radio «Le super Hérault» a eu lieu le 10 décembre dans les locaux de la nouvelle médiathèque. L'animateur Philippe Montay a tout de suite su conquérir le public et instauré un climat très convivial. Guy Amiel, maire de Saint-Thibéry, a été le premier à prendre la parole pour présenter le village. Ensuite Sylvette Romieu, intarissable sur notre patrimoine local, a partagé une petite partie de son immense savoir. Jocelyn Delmas et Jérôme Lancelot ont expliqué leurs activités respectives de vigneron (Villa Delmas) et d'entrepreneur (ASG structures gonflables) développées à Saint-Thibéry. Puis c'est Florence Demartino, présidente du foyer rural, qui s'est exprimée sur la maison des jeunes. Des candidats ont répondu aux questions sur l'Hérault et gagné des postes de radio et des montres.

Diffusion de l'émission : du 11 au 15 janvier de 13h30 à 14h. Les meilleurs moments sont repris le week-end de 12h à 12h30. Il est possible de réécouter l'émission sur www.francebleu.fr/emissions/super-herault.



Gérard Dilger et Sylvette Romieu



Céline Castejon et Jocelyn Delmas



Virginie Papin et Jérôme Lancelot



Maxime Decluny et Elodie Colleville



Florence Demartino



L'ACTU DES ASSOS



LE CARNAVAL AURA LIEU LE 19 MARS

Céline Castejon et Jean-François Fernandez ont repris le flambeau et vous donnent rendez-vous le 7 février pour l'inscription des chars.

Depuis quelques mois, Jean François FERNANDEZ et Céline CASTEJON ont repris le flambeau de Paco MARTINEZ et Virginie PAPIN, après sept ans de bons et loyaux services.

Cette année, le loto du Carnaval aura lieu le dimanche 7 février à 17h. Le Carnaval se déroulera le samedi 19 mars à partir de 10h avec les danses traditionnelles, le Poulain, Boniface, le défilé des chars, le repas et la soirée dansante... Le tout dans la bonne humeur pour la joie des petits et des grands ! Les personnes qui souhaitent faire un char pour Carnaval pourront venir s'inscrire à l'occasion du loto.

L'association recrute des jeunes pour s'occuper du poulain !

Enfin, les Amis du Carnaval tiennent à remercier toutes les personnes venues à la soirée organisée au bar de la Mousse le 10 novembre à l'occasion de la fête locale. Une vraie réussite, merci !

Renseignements

Contact Céline : 06 64 22 43 58 - Jean François : 06 83 13 46 41

 Les Amis du Carnaval de Saint Thibéry



Association Ambiance Créative SALON DE L'EVENEMENTIEL

L'association Ambiance Créative a le plaisir de vous annoncer que le salon de l'événementiel devrait avoir lieu dimanche 15 mai place de la mairie. A cette occasion vous découvrirez les services de professionnels pour accompagner l'organisation de vos événements : arts de la table, décoration florale, services traiteurs, photographes ... Des animations auront lieu tout au long de la journée (défilés, démonstrations etc.). Restauration sur place.

Renseignements au 06 37 21 20 66.



TELETHON 2015

Merci aux associations qui se sont mobilisées et ont récolté plus de 2500€.

Motocross : 1800€
Entente bouliste : 281,50€
Vente d'oreillette Mme Sirou : 230€
Dons divers : 115€
Foyer rural : 80,49€

CLUB DE L'AMITIE

La saison 2015 s'est terminée avec le traditionnel repas de Noël le 17 décembre. L'année 2016 a commencé avec l'Assemblée Générale le 7 janvier, suivie du Royaume dans une ambiance festive et la bonne humeur. Le programme du club de l'Amitié est visible sur son Blog : clubamitie.wordpress.com. Si les activités vous intéressent, contactez nous par mail : clubamitie34@gmail.com ou par tél : 06.25.70.87.72

KARATE TAI-CHI

Plusieurs titres de champions pour la Famille CHALHAL.

En quinze jours ils ont remporté toutes les compétitions officielles importantes inscrites sur le calendrier de novembre. La plus petite en pupilles, Chaïma, est devenue championne départementale en combat et kata les 7 et 8 novembre à Marseille. Elle a aussi remporté l'open de ligue à Béziers le 14 novembre.

Myriam sa grande soeur est championne Hérault en minime combat et deuxième à l'open de Béziers. Enfin Mohamed, double champion combat cadet (63 kg) Hérault et open de Béziers. Mohamed s'investit aussi dans l'arbitrage et a été nommé arbitre départemental combat pour officier en Région. Bravo à ces champions pour leur ténacité et leur fidélité au club.



COURS DE PIANO POUR TOUS AU FOYER RURAL

Quel que soit l'âge, apprendre à jouer du piano contribue au développement du cerveau et aide le pianiste à acquérir bien plus qu'une culture musicale. De manière générale, nous savons qu'apprendre à jouer du piano a de nombreux bienfaits. Il peut divertir, détendre, apaiser, favoriser la concentration, stimuler l'étude et la mémoire, faciliter l'apprentissage du langage, etc. Pour beaucoup de gens, apprendre à jouer du piano est une façon de stimuler la matière grise, d'améliorer la coordination, de diminuer le stress et de favoriser un état de bien-être général, excellent moyen de relaxer et d'exprimer ses émotions.

Il a de plus été prouvé que le piano aide les individus plus âgés à demeurer mentalement actifs et les protéger de certaines maladies neurodégénératives, par exemple la maladie d'Alzheimer.

Le foyer rural propose des cours de piano tous les samedis dès 13h avec Murielle Barrairon. Maison des jeunes de Saint Thibéry. 60€/trimestre (plus carte d'adhérent du Foyer rural de 15€/an si vous ne l'avez



pas déjà). Renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone au 06 83 25 78 23.

LES CAUSERIES OCCITANES DE L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE

La langue de nos ancêtres est le véhicule de notre culture profonde. Soucieuse de connaître et de perpétuer cette culture, l'association pour la préservation du patrimoine a mis en place des causeries occitanes. Les personnes intéressées se regroupent une fois par mois dans la salle du conseil municipal, sous la houlette de Jean-

Louis Sautès formateur en «langue et culture occitane». Cette langue, d'origine latine, fut la langue des troubadours. A travers quelques textes, proverbes et expressions, Jean-Louis aborde toutes les traditions culturelles liées à l'occitan. Nul besoin de maîtriser la langue de Mistral pour assister à ces causeries

auxquelles participe un public intéressé et toujours plus nombreux. Les explications sont simples et claires. Ces rencontres mensuelles sont ouvertes à tous. L'assemblée générale de l'association se tiendra à l'espace Cessero courant janvier 2016.





VIE SCOLAIRE

Un système de ramassage scolaire à pied ou à vélo, conduit par des adultes bénévoles suivant un itinéraire précis, sécurisé, et des horaires fixes.



Pourquoi mettre en place un Car à pattes ?

C'est un gain de temps pour les parents grâce au système de roulement des accompagnateurs. C'est aussi plus rassurant : les enfants cheminent vers l'école en toute sécurité, équipés de brassards fluorescents et encadrés par des parents bénévoles. En diminuant le nombre de véhicules boulevard des écoles, la sécurité sera augmentée aux abords des entrées scolaires. Grâce à cette

Avec le soutien de l'école et de la municipalité et en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement APIEU, soutenu par l'ADEME et la Région Languedoc - Roussillon, le projet Car à pattes est à l'étude sur l'école de la commune. Le CPIE APIEU accompagnera la mise en place envisagée dès le mois de février 2016.

petite marche, excellente pour la santé, les enfants arrivent à l'école bien réveillés et prêts à travailler. C'est enfin l'occasion pour eux d'apprendre les premières règles de sécurité routière.

Comment mettre en place un Car à pattes ?

Sur la base du volontariat, la première étape consiste à constituer un groupe de personnes motivées (parents, grands-parents, tous âges, tous quartiers) pour s'investir dans le projet.

En fonction des lieux d'habitation de chacun, des tracés de lignes Car-pattes seront déterminés. Ces cheminements seront directs, au plus proche du domicile des enfants à récupérer. Un fois les lignes créées, chacun pourra s'inscrire en fonction de ses disponibilités : le matin, le soir, un jour par semaine ou un jour par mois.

Le projet vous intéresse ?

Contactez la mairie au 04 67 77 80 57

Inscriptions à l'école maternelle

Edith Ethève, directrice de l'école maternelle, vous informe que si votre enfant est en âge d'être scolarisé en maternelle à partir de septembre 2016 (enfants nés en 2013 et nouveaux arrivants), il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Pour cela, veuillez vous rendre à l'accueil de la mairie avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires.

Les procédures d'inscription en mairie sont ouvertes depuis le 4 janvier. Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches.

Les lauréats du brevet des collèges 2015 du collège de Florensac



La municipalité investit 21 960€ pour de nouveaux jeux à l'école

A la grande joie des enfants de nouveaux jeux dédiés aux moins de sept ans ont été installés dans la cour de l'école maternelle, sur une surface amortissante pour plus de sécurité. Un

module multi-activités (tour à toiture, passerelle, mur d'escalade, dispositif à grimper, toboggan, mât de pompier, balcon), un jeu sur ressorts et une cabane. Un investissement de 21 960 €.



INFOS PRATIQUES

LIGUE CONTRE LE CANCER

Les collectes se poursuivent

Notre commune soutient La Ligue contre le cancer dans sa collecte de produits recyclables. Cette collecte a trois objectifs. Economique : collecter des fonds pour poursuivre la recherche (1 téléphone collecté = 1,40€ net pour la Ligue contre le cancer - Comité de l'Hérault).

Ecologique : éviter le gaspillage, en extrayant de chaque produit les éléments valorisables et protéger l'environnement par la destruction des déchets.

Solidaire : créer des emplois pour des personnes handicapées (1000 téléphones récoltés = 1 emploi adapté créé).

Donner vos téléphones portables, vos cartouches d'imprimantes jet d'encre, vos radiographies argentiques, c'est faire un don à la Ligue contre le cancer, sans déboursier un centime.

Trois points de collecte :

Accueil de la mairie.
Laboratoire BIOMED34.
Pharmacie (pl F.Laurent).

Sur le département en trois ans la Ligue a enlevé plus de 45 tonnes de radiographies argentiques, 15 tonnes de cartouches jet d'encre et 40 000 téléphones portables. La valorisation de ces trois déchets a permis de financer trois chercheurs pendant un an.

Le plan de visite guidée de Saint-Thibéry est en cours de réimpression via l'Office du Tourisme de Pézenas Val d'Hérault. Il devrait être disponible prochainement.

les services de l'ADMR

L'ADMR de Saint-Thibéry est un service d'aide et d'accompagnement à la personne. Réseau de proximité, intégré, réactif et innovant il propose une équipe de salariées qui agit chaque jour pour vous apporter ses services :

- Aide et accompagnement à domicile.
- Ménage, repassage.
- Déplacement accompagné / aide à la mobilité.
- Garde d'enfants à domicile...

Les bénévoles et les salariées s'engagent à mettre tout en œuvre pour répondre et conserver la certification AFNOR, Charte qualité.

Adresse :

Maison des Services ADMR
1 rue de l'Ancienne Mairie
34630 Saint Thibéry
Tél. : 04 67 77 95 46
Fax : 04 67 77 92 68

Les horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

A l'accueil : Sarah & Nathalie

Nathalie (tél. : 07 86 15 54 62 aux heures de bureau) se rendra à votre domicile pour ouvrir vos droits et personnaliser votre contrat d'aide à domicile et d'accompagnement ADMR.

Galette des rois pour les personnes aidées et les salariées le 21 Janvier.

LECCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service municipal qui informe et accompagne les familles dans leurs démarches d'accès aux aides sociales :

- portage des repas,
- hébergement en maison de retraite, en accueil familial, accueil de jour,
- soins à domicile,
- dossiers MDPH etc.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie ou appeler le 04 67 77 80 57 pour prendre rendez-vous.

Etat-civil de septembre à décembre

Ils sont arrivés

Léo ALLEMANN MARTY

Joan BERAL

Tommy CHAROT BOIVIN

Lina FATHI

Loëvan FONCE BERTHIER

Jade FOUSSET

Eléa GAUTRAND

Lily MOURET

BROUCHICAN

Paola RODRIGUEZ

Lysandre SIROU

Ils se sont mariés

Pauline RAYNAUD & Clément BASCOUL

Jacqueline BONNET & Stanislas DZIALOWSKI

Ils nous ont quittés

Claude BARTHES

Gilberte DELMAS

Arlette DUPRUILH

Eugène GALUD

Sylvette RIBES

Christian RUBIO

Gilberte SALVADORI

Anne-Marie SOULIE

Nicole VILLA

TOO NET Services à domicile

Sandra Arruebo vous aide dans vos tâches quotidiennes

Ménage, repassage, courses, repas. Chèques CESU acceptés. Tél. : 07 50 80 41 83
Mail : b.alicia@free.fr
1 rue du Gregau à St Thibéry

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE : 04 67 98 13 65

PHARMACIE DE GARDE : 3237

POMPIERS : 18

SAMU : 15

EDF /GRDF dépannage : 0 800 473 333



L'agenda

de Saint-Thibéry

Janvier

Dimanche 10 janvier

LOTO

17h à la salle des fêtes.

Organisé par l'association
MUMS DU DESERT.

Contact : 06 62 94 56 35.

Vendredi 15 janvier

LES VOEUX DU MAIRE

18h30 à la salle des fêtes.

Le maire et son conseil municipal
présenteront leurs voeux aux
Saint-Thibériens pour la nouvelle
année.

Dimanche 17 janvier

LOTO

17h à la salle des fêtes.

Organisé par l'association
AMBIANCE CREATIVE.

Contact : 06 62 94 56 35.

Samedi 23 janvier

SOIREE ZUMBA

A la salle des fêtes.

Organisée par l'association
MUMS DU DESERT.

Contact : 06 62 94 56 35.

Février

Samedi 6 février

REPAS DU TENNIS-CLUB

19h à la salle des fêtes.

Repas ouvert à tous sur inscription
avant le 30 janvier.

Contact : 06 88 27 05 41.

Dimanche 7 février

LOTO DU CARNAVAL

17h à la salle des fêtes.

Organisé par l'association des
AMIS DU CARNAVAL.

Inscription des chars pour le
carnaval du 19 mars.

Contacts :

06 64 22 43 58 - 06 83 13 46 41

 Les Amis du Carnaval de Saint Thibéry

Dimanche 14 février

LOTO

17h à la salle des fêtes.

Organisé par LE TENNIS CLUB
de Saint-Thibéry.

Contact : 06 87 91 47 15

Samedi 20 février

THEATRE

20h à la salle des fêtes.

Organisé par le foyer rural et la
troupe du PETIT THEATRE DE
JULIETTE.

Contact : 06 75 23 73 77.

Dimanche 21 février

LOTO

17h à la salle des fêtes.

Organisé par l'association
AMBIANCE CREATIVE.

Contact : 06 62 94 56 35.

Dimanche 28 février

LOTO

17h à la salle des fêtes.

Organisé par LE SPORTING CLUB.

Contact : 06 28 91 23 99.

Mars - Avril

Samedi 5 mars

REPAS DES AINES

12h à la salle des fêtes.

Organisé par la municipalité pour
les Saint-Thibériens à partir de 60
ans. Inscriptions à la mairie au 04
67 77 80 57 avant le 19 février.

Samedi 12 mars

SOIREE DE LA FEMME

A la salle des fêtes.

Organisée par l'association
MUMS DU DESERT.

Contact : 06 62 94 56 35.

Dimanche 13 mars

LOTO

17h à la salle des fêtes.

Organisé par l'association des
parents d'élèves LOU PITCHOU.

Contact : 06 45 90 05 98.

Samedi 19 mars

CARNAVAL

Organisé par LES AMIS DU CAR-
NAVAL. Inscription des chars le 7
février lors du loto.

Contacts : 06 64 22 43 58 - 06 83 13 46 41

Samedi 2 avril

ACTION VILLAGE PROPRE

8h30 au boulodrome

Renseignements et inscriptions à
la mairie au 04 67 77 80 57

SOIREE AMIS DE L'ESPAGNE

19h la salle des fêtes.

Soirée et remise des cartes.

Contact : 06 20 93 82 33.

Samedi 9 avril

INVITATION AU VOYAGE

Soirée repas organisée par l'asso-
ciation MUMS DU DESERT.

Contact : 06 62 94 56 35.

Dimanche 17 avril

FLORALIES PATRIMONIALES

De 9h à 18h place de la mairie.

Informations : 04 67 77 80 57.

La mairie de Saint-Thibéry

vous accueille

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Contacts

Tél. : 04 67 77 80 57

Mail : communication@ville-saint-thibery.fr

Web : www.ville-saint-thibery.fr

